

Règlement et Modalités de paiement de l'Ecole d'Aviron :

- Toute inscription est **ferme et définitive** dès réception du bulletin d'inscription au secrétariat de la SNG. Une facture sera alors établie et envoyée au participant.
- Les dates des cours étant planifiées à l'avance, il n'y a aucune possibilité de modifier les jours des leçons ou de récupérer une absence.
- Le tarif «**Membre**» s'applique aux élèves membres ainsi qu'aux enfants de Membres (aucun autre lien de parenté ne sera pris en considération).
- En cas de désistement, le cours reste dû **dans son intégralité**, sauf en cas de maladie ou d'accident et uniquement sur présentation d'un certificat médical. Chaque participant inscrit à l'un des cours devra être couvert par une assurance «responsabilité civile».

Paiement :

- Le paiement des cours doit être effectué **dès réception** de la facture.
- En cas d'inscription tardive (moins d'une semaine avant le début du cours), le paiement devra être effectué au secrétariat de la SNG (de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30), ou au début du cours directement auprès du moniteur.
- A chaque début de cours, un contrôle des présences et des paiements sera effectué par le moniteur.
- La participation aux cours est subordonnée à leur paiement.

Responsable des Cours d'Aviron

DAVID MICHALSKI

Et son équipe :

Géraldine Ganz
Norina Poppe
Costanza Panbianco
Ludovic Chatelet

Damien Callegari
Ricardo Pinto
Jean-Paul Mariluz

Société Nautique de Genève • Ecole d'aviron
Port-Noir • 1223 Coligny
Secrétariat Tél +41 22 707 05 00 • Fax +41 22 707 05 09
Email : ecoleaviron@nautique.org • www.nautique.org



SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE GENÈVE

Cours d'aviron 2010

NOUVEAUTÉ

**Au terme de la 4^{ème} leçon
de perfectionnement,
vous aurez la possibilité de passer
le brevet de bronze**



Nom/Prénom :
Délivré le :
Moniteur :



B. Detraz

Cours d'initiation juniors 12-16 ans

(4 leçons de 1h30)

IAJ1	MAR-VEN	6/7/8/9	juillet	15h00-16h30
IAJ2	MAR-VEN	13/14/15/16	juillet	15h00-16h30
IAJ3	MAR-VEN	24/25/26/27	août	15h00-16h30

Cours d'initiation adultes

(4 leçons de 1h30)

Acquisition des connaissances de base du mouvement d'aviron, découverte de l'équilibre et de la glisse sur l'eau. Apprentissage de la manipulation du matériel. Sortie en bateaux individuels principalement. Préparation du brevet de bronze SNG.

IA1	MAR	13/20/27/4	avril – mai	18h30-20h00
IA2	MER	14/21/28/5	avril – mai	18h30-20h00
IA3	MAR	11/18/25/1	mai – juin	09h00-10h30
IA4	MAR	11/18/25/1	mai – juin	18h30-20h00
IA5	MER	12/19/26/2	mai – juin	18h30-20h00
IA6	VEN	14/21/28/4	mai – juin	18h30-20h00
IA7	MAR	8/15/22/29	juin	09h00-10h30
IA8	MAR	8/15/22/29	juin	18h30-20h00
IA9	MER	9/16/23/30	juin	18h30-20h00
IA10	VEN	18/25/2/9	juin – juillet	18h30-20h00
IA11	MAR	6/13/20/27	juillet	09h00-10h30
IA12	MAR	6/13/20/27	juillet	18h30-20h00
IA13	MER	7/14/21/28	juillet	18h30-20h00
IA14	VEN	16/23/30/6	juillet – août	18h30-20h00
IA15	MAR	3/10/17/24	août	09h00-10h30
IA16	MAR	3/10/17/24	août	18h30-20h00
IA17	MER	4/11/18/25	août	18h30-20h00
IA18	VEN	13/20/27/3	août – sept.	18h30-20h00
IA19	MAR	7/14/21/28	septembre	09h00-10h30
IA20	MAR	7/14/21/28	septembre	18h30-20h00
IA21	MER	1/8/15/22	septembre	18h30-20h00
IA22	VEN	10/17/1/8	sept. – oct.	18h30-20h00

Cours de perfectionnement adultes

(4 leçons de 1h30)

Permet d'améliorer la maîtrise du mouvement, l'amplitude et l'équilibre. Synchroniser son mouvement à celui d'une équipe, changer de rythme. Sortir et gérer un bateau de manière autonome. Apprendre à barrer une équipe et changer de barreur sur l'eau.

Pour participer aux cours de perfectionnement, il faut maîtriser le mouvement de base et avoir participé à au moins un cours d'initiation. Conditions nécessaires pour l'épreuve du brevet de bronze.

P1	VEN	16/23/30/7	avril – mai	18h30-20h00
P2	MAR	11/18/25/1	mai – juin	19h00-20h30
P3	MER	12/19/26/2	mai – juin	19h00-20h30
P4	JEU	20/27/3/10	mai – juin	09h00-10h30
P5	VEN	14/21/28/4	mai – juin	19h00-20h30
P6	MAR	8/15/22/29	juin	19h00-20h30
P7	MER	9/16/23/30	juin	19h00-20h30
P8	JEU	17/24/1/8	juin – juillet	09h00-10h30
P9	JEU	10/17/24/1	juin – juillet	19h00-20h30
P10	VEN	18/25/2/9	juin – juillet	19h00-20h30
P11	MAR	6/13/20/27	juillet	19h00-20h30
P12	MER	7/14/21/28	juillet	19h00-20h30
P13	JEU	15/22/29/5	juillet – août	09h00-10h30
P14	JEU	8/15/22/29	juillet	19h00-20h30
P15	VEN	16/23/30/6	juillet – août	19h00-20h30
P16	MAR	3/10/17/24	août	19h00-20h30
P17	MER	4/11/18/25	août	19h00-20h30
P18	JEU	12/19/26/2	août – sept.	09h00-10h30
P19	JEU	5/12/19/26	août	19h00-20h30
P20	VEN	13/20/27/3	août – sept.	19h00-20h30
P21	MAR	7/14/21/28	septembre	19h00-20h30
P22	MER	1/8/15/22	septembre	19h00-20h30
P23	JEU	16/23/30/7	septembre	09h00-10h30
P24	JEU	2/16/23/30	septembre	19h00-20h30
P25	VEN	10/17/1/8	sept. – oct.	19h00-20h30
P26	MAR	5/12/19/26	octobre	18h30-20h00
P27	JEU	7/14/21/28	octobre	09h00-10h30

Tarif du forfait saison - Offre limitée à 15 personnes

Il comprend 5 cours à choix au prix de :

Membre SNG : CHF 450.-

Non-membre : CHF 700.-

Il est obligatoire de préciser les 5 cours choisis lors de l'inscription.

Tarif des cours d'initiation et perfectionnement (dégressif dans l'année)

Membre SNG : 1^{er} cours : CHF 150.-

2^{ème} cours : CHF 130.-

3^{ème} cours : CHF 110.-

puis tous les cours supplémentaires : CHF 110.-

Non-membre : 1^{er} cours : CHF 210.-

2^{ème} cours : CHF 190.-

3^{ème} cours : CHF 170.-

puis tous les cours supplémentaires : CHF 170.-

Cours d'initiation junior 12-16 ans : CHF 150.-

Tarif pour un groupe (5 personnes inscrites simultanément dans le même cours au prix de 4):

Membre SNG : (applicable si au moins un participant est membre)

1^{er} cours : CHF 600.-

2^{ème} cours : CHF 520.-

3^{ème} cours : CHF 440.-

puis tous les cours supplémentaires : CHF 440.-

Non-membre : 1^{er} cours : CHF 840.-

2^{ème} cours : CHF 760.-

3^{ème} cours : CHF 680.-

puis tous les cours supplémentaires : CHF 680.-

Aviron

Société Nautique de Genève

Nom: _____

Prénom: _____

Nom/prénom des parents (pour les mineurs): _____

Nom du responsable (pour les groupes): _____

Adresse: _____

Tél. privé : _____ Tél. portable : _____

E-mail: _____

Date de naissance : _____

Membre SNG Non-membre

Tenue de sport confortable et vêtements de pluie si nécessaire.

Je m'inscris au cours d'aviron:
(indiquer le numéro du cours ainsi que la date de début du cours)

No du cours	Date du début du cours
(Exemple) : Cours N° IA 0	04.02.2010

Je déclare savoir nager et ne présenter aucune contre-indication à la pratique de l'aviron.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et des modalités de paiement.

Lieu et date: _____

Signature: _____

Bulletin à retourner à: Société Nautique de Genève / Ecole d'aviron / Port Noir / 1223 Cologny ou Fax: +41 22 707 05 09

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire de savoir nager

BULLETIN D'INSCRIPTION





Le partenariat gagnant!

La Nautique et les entreprises du groupe AMAG à Genève poursuivent leur partenariat :
en tant que membre de la Nautique,
vous bénéficiez d'un geste commercial supplémentaire
à l'achat d'une voiture neuve,
sur présentation de votre carte de membre SNG.

De plus, pour chaque voiture neuve achetée
par un membre de la SNG, AMAG reversera

CHF 300.-

aux activités «Juniors» de la Nautique.

Vos contacts AMAG:

VW voitures de tourisme	Dieter Cueni	☎ 022 870 93 87
Skoda	Laurent Sitbon	☎ 022 809 59 50
VW utilitaires et de loisirs	Michel Viatte	☎ 022 870 93 80



Cours particuliers

Les personnes ne pouvant pas assister aux cours collectifs ont la possibilité de prendre contact avec David Michalski, Responsable des Cours d'Aviron :

par email dmichalski@nautique.org
ou par téléphone au +41 (0)79 690 12 37.

Tarif d'un cours particulier (1h30) : CHF 100.-

Tarif d'un cours à deux (1h30) : CHF 150.-

Cas exceptionnels

Lorsque les conditions du lac (vagues à cause de vent trop fort uniquement) ne permettent pas de sortir sur l'eau, les participants effectueront une séance comprenant un travail cardiovasculaire sur ergomètre, du renforcement musculaire du buste et une approche des étirements adaptée à la pratique de l'aviron.

Si le nombre de participants au sein d'un cours est insuffisant, nous nous réservons le droit de l'annuler. Dans ce cas, vous en serez avisé et redirigé sur un nouveau cours, ou intégralement remboursé.

